CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS ANNUEL

TITRE DU FONDS ANNUEL

Bourse pour les clubs de l'AÉS
une bourse de l'Association des étudiants en science

INTRODUCTION
Le fonds a été établi en 2003 par l'Association des étudiants en sciences conformément aux résultats de son référendum de 2002. Ces bourses sont offertes aux étudiantes et étudiants de premier cycle de la Faculté des sciences.

OBJECTIF DU FONDS
Attribuer des bourses à des étudiantes et étudiantes en science méritants.

Critères d'admissibilité
La personne candidate doit :
1. être citoyenne canadienne, résidente permanente, personne à statut protégé/réfugié ou étudiante internationale;
2. être inscrite à temps plein dans un programme de premier cycle à la Faculté des sciences de l'Université d'Ottawa;
3. être inscrite au prochain trimestre d'automne;
4. démontrer son importante participation et ‘initiative prise au sein d'un ou de plusieurs clubs enregistrés de l'AÉS; et
5. avoir un bon dossier scolaire.

Valeur de la bourse: Minimum 500 $
Nombre de bourses: Variable
Fréquence d'attribution: Annuelle
Programme ou cycle d'études: Premier cycle
Renouvelable : Non
Responsable des demandes: Service de l'aide financière
Échéance des demandes: 1er mai

DEMANDE
La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible au https://bourses.uottawa.ca/, et doit comprendre :
1. une copie non-officielle du relevé de notes de la personne candidate;
2. une lettre de la personne candidate (min. 250 mots) détaillant comment son implication a enrichi son expérience d'étudiant(e) de premier cycle; et
3. une recommandation d'un membre de l'exécutif du club enregistré concerné.